

D 1150 BOLIVIE: LA CRISE DU SECTEUR MINIER

Depuis que, le 24 octobre 1985, la Bourse des métaux de Londres a cessé ses opérations sur l'étain en raison de la saturation du marché international et de l'effondrement des prix de ce métal, la Bolivie est touchée de plein fouet dans sa monoproduction à l'exportation. Le retour au pouvoir le 6 août 1985 de Paz Estenssoro, le vieux leader nationaliste, se soldait quelques semaines plus tard par un virage à 180° dans sa conception de l'économie sur pression du Fonds monétaire international. L'inflation est tombée, selon les estimations officielles, de 20.000% en 1985 à 10% en 1986... Mais en même temps on enregistre depuis 1980 une chute de 30% du produit interne brut, de 25% des salaires réels, de 55% des exportations, de 80% des ressources fiscales. Le taux de chômage est officiellement de 20%. On comprend, dans ces conditions, pourquoi la contrebande et le trafic de drogue sont devenus des branches essentielles de l'économie nationale. L'application du plan d'austérité a provoqué à nouveau des accès de fièvre dans le secteur minier, le plus organisé sur le plan syndical. Grèves de la faim, marche de mineurs sur La Paz, grève générale, décréation de l'état de siège le 28 août 1986: l'agitation est actuellement calmée, mais le problème social continue de s'alourdir. Dans ce contexte, il est intéressant de lire le document publié le 31 juillet 1986 par les évêques des centres miniers les plus importants du pays.

Note DIAL

LE CRI DE LA POPULATION MINIÈRE

1. Comme évêques catholiques soussignés, nous sommes les pasteurs des centres miniers les plus importants de Bolivie. Le contact direct avec les mineurs nous permet d'entendre leur cri et celui de leurs familles, en tant que part du cri d'un peuple qui souffre, réclame la justice et demande le règlement de la crise grave affectant les sources de son travail (cf. PUEBLA, 87).

2. Le secteur minier bolivien est marqué de signes dramatiques qui interpellent la conscience du monde et le sens chrétien de notre peuple. Il est urgent de trouver des solutions viables, dans la solidarité, en rapport avec la dignité de la personne humaine. Nous nous trouvons dans une véritable situation d'urgence nationale. De même que, dans le passé, des désastres naturels ont mobilisé les ressources et les efforts, il est aujourd'hui nécessaire, dans le cas des mines proches de l'asphyxie, que la mobilisation du gouvernement et du peuple soit beaucoup plus grande.

3. Nous sommes témoins tous les jours de l'exode massif et croissant de mineurs et de leurs familles. Ils s'en vont à cause des bas salaires, des licenciements, de la politique de reclassement, des mises à la retraite volontaires; et, dans de nombreux cas, parce que la mine n'offre plus de garantie d'un travail sûr et digne. Ils n'ont pas d'espoir en l'avenir. Dans l'impossibilité de trouver un travail honnête, beaucoup de travailleurs ont recours à des emplois dans les secteurs illégaux de l'économie, comme la contrebande ou les activités liées au trafic de la drogue. Les effets du trafic de la drogue, en particulier sur la jeunesse minière impliquée dans l'affaire, sont chaque jour plus désastreux sur le plan tant matériel que, surtout, moral.

4. Nous sommes conscients que la crise du secteur minier obéit à des causes multiples et complexes. Certaines relèvent des conditions du marché international sur lequel pèse peu ou aucunement un pays faible et dépendant comme le nôtre. D'autres sont d'ordre interne, comme l'épuisement progressif des réserves ainsi que les problèmes d'organisation et d'administration. Mais il y a des situations qui peuvent être corrigées pour sauver, dans une bonne mesure, cette source de travail et de richesse nationale.

5. Nous exprimons nos préoccupations devant la possibilité d'une interruption du dialogue entre la Fédération syndicale des mineurs et le gouvernement, dialogue qu'il faut poursuivre et encourager afin de parvenir, compte tenu des points de vue respectifs, à un consensus rassemblant le meilleur de chacune des deux parties après qu'elles aient renoncé aux positions intransigeantes.

6. Il est impérieux de tenir compte du fait que les mineurs se sentent très souvent démunis, dans une situation d'injustice grave et d'abandon. Nous voyons le découragement parmi les travailleurs qui se sentent trompés dans leur dignité et engagés dans un avenir incertain. Dans des temps de crise comme celle-ci il faut se rappeler que ce sont les mineurs qui, durant tant d'années, ont produit la plus grande part des devises et des richesses du pays.

7. Les effets de la crise se font aussi sentir sur les autres secteurs populaires liés au travail des mines, et dont l'économie et les activités dépendent directement du secteur minier. Leur situation doit aussi être prise en compte.

8. Résultant très souvent de besoins humains compréhensibles et, dans de nombreux cas, de l'urgence de la simple survie, la solidarité entre travailleurs et leur possibilité d'efforts communs sont aujourd'hui également affectées.

9. Comme pasteurs, nous voyons dans ce climat d'angoisse et dans ces situations un appel à la justice et à la miséricorde. A l'exemple de Jésus qui a eu pitié du peuple souffrant (Mc 6, 34) et qui est venu annoncer la Bonne Nouvelle aux pauvres et libérer les captifs (Lc 4, 18-22), l'Eglise doit poursuivre sa mission de libération de tout esclavage et de défense des droits des plus pauvres. Le choix prioritaire des pauvres, que nous avons fait comme évêques à Puebla (n° 1134 à 1165), constitue le cadre dans lequel nous adressons notre parole. Nous ne pouvons nous contenter de la prédication et nos orientations ne sont pas une invitation à la résignation. L'espérance chrétienne pousse à la construction du Royaume, ici et maintenant, en encourageant et en favorisant le changement de situations injustes. Nous demandons que ces efforts soient accompagnés en permanence de la prière car elles les éclaire et les situe dans un climat de confiance et de foi en l'action salvatrice de l'Esprit. Nous invoquons également la protection de la Très Sainte Vierge, patronne des mineurs.

10. Cela suppose, en premier lieu, un appel à la solidarité internationale. Ceux qui exercent une influence décisive sur la fixation des prix des matières premières sur le marché international ont pour responsabilité directe et urgente de poser des actes allant dans le sens d'une modification de la situation. L'Eglise ne cessera de dire que les causes principales de la crise résident dans l'injustice des termes de l'échange. Nous en appelons à nos frères dans la foi des pays influents sur la scène économique internationale afin qu'ils se servent de leur force morale dans l'opinion et dans les milieux de décision pour demander une rapide correction des injustices dans les relations économiques internationales qui affectent les plus pauvres. Nous en appelons à la solidarité des évêques des Eglises-soeurs du continent (1) et nous les invitons à joindre leurs efforts aux nôtres pour la recherche de solutions dignes de la personne humaine.

[1] On se reportera utilement, sur ce point, à la lettre pastorale de l'épiscopat catholique nord-américain sur l'économie américaine et la pauvreté, lettre intitulée "Justice pour tous" et dont le texte a été définitivement adopté le 13 novembre 1986, après trois années de débat (NdT).

11. Ensuite, exiger que se poursuive le dialogue entre les mineurs et le gouvernement. Nous en appelons également à la solidarité de la nation tout entière avec nos frères les mineurs. Il s'agit d'un problème de tous, pas seulement de quelques-uns. Dans la recherche de solutions il faut avoir une vision plus globale. On ne peut sacrifier l'homme pour des exigences de pure rationalité économique. Il faut combiner, conformément aux exigences de l'éthique, les légitimes aspirations de la personne humaine et les nécessités, souvent abstraites, du système économique. Il s'agit de rechercher les moyens minimaux de survie compatibles avec la dignité humaine. Notre Eglise ne cessera de rappeler que l'économie doit être au service de l'homme et non l'inverse.

12. Il est compréhensible que rationalité et efficacité président aux systèmes d'exploitation des richesses naturelles. Mais dans le cas du secteur minier, comme dans les autres, on ne peut faire retomber les effets de la crise sur d'importants groupes de travailleurs. Il est urgent de proposer des alternatives prenant en compte les exigences élémentaires de la justice. Toutes les possibilités doivent être épuisées, sur la base du dialogue, pour défendre ces sources de travail sans chercher, dans de nombreux cas, à atteindre des taux stricts de rentabilité. Il faut défendre les énormes investissements effectués dans le secteur de la mine et de la métallurgie. Les emplois alternatifs proposés doivent s'accompagner de conditions de sécurité, de dignité et de traitement humain. L'application de tels critères supposera un très grand effort de concertation et de planification. On ne peut pas non plus démanteler les aides et les allocations de chômage.

13. Les travailleurs doivent, pour leur part, refaire les liens nécessaires à une solidarité allant au-delà des intérêts sectaires et propre à créer un climat d'action efficace, de dialogue et de concertation, compte tenu du bien commun de l'ensemble de la nation.

Nous invitons à la solidarité nationale, nous demandons la compréhension de la communauté internationale et nous en appelons à la sensibilité sociale des autorités gouvernementales pour qu'elles s'ouvrent davantage au dialogue. Nous redisons qu'il est urgent de créer un climat favorable à la définition du contenu d'un pacte social tel que nous l'avons proposé lors de la dernière assemblée générale de notre conférence épiscopale, et qui devrait, comme dans le cas du secteur minier, tenir compte des divers intérêts et points de vue des groupes sociaux de la nation.

La Paz, le 31 juillet 1986

Mgr Jorge Manrique, archevêque de La Paz
Mgr Jesús López de Lama, évêque de Corocoro
Mgr Julio Terrazas, évêque d'Oruro
Mgr Edmundo Abastoflor, évêque de Potosí
Mgr Adhemar Esquivel, évêque auxiliaire de La Paz
Mgr Luis Casey, évêque auxiliaire de La Paz
Mgr Bernardino Rivera, évêque auxiliaire de Potosí
Mgr Toribio Ticona, évêque auxiliaire de Potosí
Mgr Angel Gelmi, évêque auxiliaire de Cochabamba

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 310 F - Etranger 370 F - Avion 450 F
Directeur de publication: Charles ANTOINE - Imprimerie DIAL
Commission paritaire de presse: 56249 - ISSN: 0399-6441